

Printemps 2023 Bulletin d'information MPME Groupe de travail de l'OMC

MESSAGE DU COORDONNATEUR



Chers amis des MPME,

Comme vous le savez peut-être depuis mon annonce à la dernière réunion ouverte du Groupe de travail sur les MPME le 13 mars, mon mandat en tant qu'Ambassadeur de l'Uruguay à la Mission permanente auprès de l'OMC touche à sa fin et je vais devoir céder la place de Coordonnateur. J'ai été très heureux de contribuer à guider les travaux du Groupe de travail depuis 2018. Cette période a été marquée par la pandémie de COVID-19, deux ajournements de la CM12, et finalement la Conférence ministérielle de l'OMC en 2022. Malgré de nombreuses difficultés géopolitiques, le Groupe de travail sur les MPME a fait figure d'exception à l'OMC, livrant des résultats concrets chaque année: [l'ensemble de textes de décembre 2020](#), la plate-forme [Trade4MSMEs](#) en 2021 et le réseau Trade4MSMEs en 2022, parmi d'autres travaux notables comme les deux bases de données sur les [références aux MPME dans les examens des politiques commerciales](#) et les [dispositions des accords commerciaux régionaux relatives aux MPME](#).

J'ai aussi le sentiment que le Groupe de travail était exceptionnellement bien placé pour interagir avec les petites entreprises quant à leurs intérêts commerciaux, et les représenter. Grâce aux dialogues organisés chaque année et à la cote de documents réservée aux contributions du secteur privé (INF/MSME/P), le Groupe de travail - plus libre parce qu'il est informel - a pu incarner une façon de travailler différente à l'OMC.

Toutefois, rien n'aurait été possible sans la participation active des MPME avec lesquelles nous sommes en contact et de leurs représentants, que je tiens donc à remercier vivement pour leur soutien et leur engagement sans faille.

Un nouveau Coordonnateur est en cours de sélection et je lui souhaite, ainsi qu'au Groupe de travail sur les MPME, plein succès. Les défis auxquels se heurtent les petites entreprises et le commerce international sont trop importants pour qu'on les ignore, et nous devons poursuivre cette initiative.

Je vous adresse tous mes vœux pour l'avenir.

José Luis Cancela, Ambassadeur de l'Uruguay

- 26 Avril
- 27 juin (Journée MPME)
- 28 juin
- 12 octobre
- 7 décembre

Le calendrier régulièrement mis à jour est disponible [ici](#).

RÉUNION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVUE LE 26 AVRIL 2023

La prochaine réunion du Groupe de travail sur les MPME avec le secteur privé aura lieu le **26 avril** à 14 heures (HEC) sur Zoom ([inscription ici](#)). Vous pouvez présenter une proposition ou un exposé de position en contactant directement le secrétariat du Groupe de travail ([ici](#)).

SMALL BUSINESS CHAMPIONS 2023 – APPEL À PROPOSITIONS



Small Business Champions

2023: Aider les petits exploitants agricoles à se mondialiser

Le Centre de commerce international (CCI), le Centre du commerce international (CCI) et le Groupe de travail informel sur les micro, petites et moyennes entreprises de l'Organisation mondiale du Commerce (Groupe de travail de l'OMC sur les MPME), avec le soutien de Google, lancent un appel à propositions pour soutenir la participation des petits exploitants agricoles au commerce international.

Le commerce international peut ouvrir des débouchés aux entreprises de toute taille et les amener à croquer. Les petits exploitants agricoles et les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) jouent un rôle important qui représente jusqu'à la moitié de l'emploi des MPME dans certains secteurs en développement.

Toutefois, ces entreprises peuvent peiner à accéder aux renseignements, aux outils logiciels et au financement. Par conséquent, l'aide fournie à ces entreprises pour qu'elles accèdent aux marchés internationaux et aux chaînes d'approvisionnement a des effets multiplicateurs importants.

Buts de l'initiative

- Soutenir les entreprises et les décideurs aux défis particuliers que les petits exploitants agricoles rencontrent dans le domaine du commerce international, des infrastructures aux finances.
- Mettre en évidence les bonnes pratiques qui aident ce groupe à s'internationaliser.
- Soutenir la participation des petits exploitants agricoles au commerce international en vue de favoriser l'innovation et la résilience des entreprises.

Appel à propositions

Le Groupe de travail sur les MPME, en partenariat avec l'ITC et l'ITC, lance un appel à propositions visant à aider les petits exploitants agricoles à participer au commerce international. Les petites entreprises, les associations professionnelles, les chambres de commerce et les organisations non gouvernementales sont invitées à soumettre des propositions.

Quels types de propositions recherchons-nous ?

- Les propositions doivent porter sur des programmes de qualification, des concours ainsi que des programmes de renforcement des capacités, de formation et de mentorat.
- Elles doivent être axées principalement sur le commerce international.
- Elles doivent être conçues pour être mises en œuvre par l'ITC et le présentateur et ne doivent pas porter sur des propositions à l'OMC ou sur des modifications proposées des règles de l'Organisation.
- L'ITC, l'ITC et le Groupe de travail de l'OMC sur les MPME feront appel à leurs réseaux pour identifier et promouvoir les candidats potentiels.
- Google Help Entrepreneurs apportera un soutien non monétaire sous la forme d'une séance de formation à distance spécialement adaptée à la proposition retenue.

La troisième édition de l'initiative Small Business Champions (CCI-ITC-Groupe de travail sur les MPME de l'OMC) a été lancée le 16 mars. Le thème de cette année est "Aider les petits exploitants agricoles à se mondialiser". Les petites entreprises, associations professionnelles, chambres de commerce et organisations non gouvernementales sont invitées à présenter d'ici **au 5 mai** des propositions pour sensibiliser, mettre en lumière les bonnes pratiques et globalement soutenir la participation des petits exploitants au commerce international. Les noms des lauréats seront annoncés en ligne le 27 juin 2023, pour la Journée des MPME. De plus amples renseignements sur les propositions et l'initiative sont disponibles [ici](#), y compris [l'appel à propositions](#).



2. RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LE SITE WEB TRADE4MSMES

Plusieurs faits nouveaux sont à signaler concernant le site Web Trade4MSMEs. Depuis le dernier bulletin d'information, des financements ont été obtenus, auprès de [l'Institute of Export and International Trade \(IOE&IT\)](#) pour le développement et auprès du Canada pour l'hébergement et la maintenance au cours des trois prochaines années. Grâce au soutien très généreux de l'IOE&IT comme partenaire stratégique, un nouvel informaticien a été recruté et la refonte du site Web est en cours pour faciliter la recherche et la navigation. Les Guides MPME sont aussi en cours de révision (les suggestions des utilisateurs sont toujours les bienvenues pour améliorer le contenu).

Outre les améliorations apportées au site Web initial, l'équipe Trade4MSMEs a aussi préparé des pages par pays. Ces pages contiendront des renseignements au niveau national, comme le nom de l'organisme chargé des MPME ou de la propriété intellectuelle pour les responsables politiques, et des renseignements commerciaux importants comme la langue nationale, les fuseaux horaires, les points d'information et éventuellement le portail de recherche sur les droits de douane pour les entreprises.

Ne manquez pas le lancement de la nouvelle version de Trade4MSMEs, à l'occasion de la Journée des MPME 2023!

3. DOCUMENTS DE TRAVAIL SUR LES ACCORDS COMMERCIAUX RÉGIONAUX - APPEL À PROPOSITIONS

Le Groupe de travail sur les MPME de l'OMC s'intéresse de plus en plus à l'incidence des dispositions et chapitres consacrés aux MPME dans les accords commerciaux régionaux (ACR). Les travaux menés par le Secrétariat de l'OMC pour établir une [base de données](#) et un [rapport](#) sur ces dispositions ont montré qu'elles figuraient de plus en plus dans les nouveaux accords. Cependant, on dispose de peu de données sur l'incidence des ACR pour le commerce des MPME, et encore moins sur l'incidence des dispositions concernant spécifiquement les MPME.

Afin de combler ce manque, le Groupe de travail aimerait réunir des travaux de recherche dans ce domaine pour identifier des pratiques efficaces visant l'intégration commerciale des MPME au moyen de dispositions figurant dans des ACR. Les articles sélectionnés seront présentés aux Membres de l'OMC à l'occasion d'une conférence qui se tiendra fin 2023. En outre, les articles, ou leurs principales conclusions, seront regroupés dans une publication.

Les articles proposés sont à présenter en version finale **pour le 1^{er} août 2023**, et doivent porter sur le sujet suivant: "Dispositions des accords commerciaux régionaux relatifs aux MPME: objectifs et résultats observés".

De plus amples renseignements sont disponibles [ici](#).

4. VOIE À SUIVRE POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MPME

Lors de la réunion du 13 mars, le Coordonnateur du Groupe de travail sur les MPME a proposé une nouvelle structure en cinq piliers: 1) promouvoir l'accès des MPME à l'information; 2) renforcer les capacités pour favoriser l'inclusion des MPME dans le commerce international; 3) donner des orientations de politique générale; 4) mettre en œuvre l'ensemble de textes concernant les MPME de décembre 2020; et 5) renforcer le dialogue avec le secteur privé et d'autres parties prenantes. Les Membres ont appuyé le programme de travail proposé.

Pour le premier pilier, les travaux seront axés sur le développement de la plate-forme Trade4MSMEs et le soutien au Global Trade Helpdesk. Il a aussi été suggéré que le Groupe de travail soutienne ePing et l'accessibilité pour les MPME.

Pour le deuxième pilier, il a été proposé concrètement d'élaborer des manuels compilant les Guides Trade4MSMEs. En outre, il a été suggéré de constituer un recueil de bonnes pratiques concernant l'intégration des MPME dans les programmes nationaux d'OEA, et d'organiser à ce sujet une séance de partage d'expériences au mois de juillet.



1. Contexte et raison d'être de la publication

Les MPME constituent une fraction importante de toutes les économies et représentent jusqu'à 99% des entreprises enregistrées de certains pays, 60% du PIB mondial, selon les estimations et la moitié de l'emploi à l'échelle planétaire. Néanmoins, les décideurs sont conscients que par rapport à leur part dans les économies nationales, les MPME continuent de participer relativement moins au commerce, puisqu'elles représentent seulement 36% de la valeur des exportations dans les économies développées, selon une note de recherche sur les MPME publiée en 2022 par l'OMC. Cela étant, le [Groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME \(Groupe de travail sur les MPME\)](#) a été créé par 88 Membres de l'OMC en 2017 pour essayer d'examiner les raisons sous-jacentes de cet écart, comme l'accès des petites entreprises aux ressources, aux renseignements ou au financement lié au commerce.

Le Groupe de travail de l'OMC sur les MPME s'est intéressé pour la première fois aux dispositions des accords commerciaux régionaux (ACR) concernant spécifiquement les MPME en 2019. À la demande des membres de ce groupe, le Secrétaire de l'OMC a mis sur pied une [base de données des références faites aux MPME dans les ACR](#), dont il ressort que plus de la moitié (53%) des ACR notifiés à l'OMC contiennent au moins une disposition relative aux MPME ([ENF/MSME/W/Rev.1](#)). Il a été conclu, à l'issue de travaux de recherche continus menés par le Secrétaire de l'OMC, que le nombre de dispositions relatives aux MPME ne cesse d'augmenter, près des trois quarts des ACR en vigueur notifiés pendant la période 2010-2019 contenant un libellé sur la question et 90% des Membres de l'OMC participant à ce moins un ACR contenant un libellé relatif aux MPME ([ENF/MSME/W/Rev.1](#)).

Pour ce qui est du troisième pilier, le Groupe de travail continuera d'étudier les questions commerciales relatives aux MPME en vue, le cas échéant, de donner des orientations de politique générale sous la forme de recommandations. Les thèmes suggérés ont été mentionnés précédemment lors de réunions du Groupe de travail: dispositions relatives aux MPME dans les ACR, numérisation, envois de faible valeur, durabilité, MPME rurales, et informalité. En outre, un participant a suggéré que le Groupe de travail réfléchisse à l'utilité possible de l'intelligence artificielle pour l'accès des MPME aux renseignements et leur participation aux échanges commerciaux. Les Membres ont été encouragés à présenter des documents de travail sur des sujets présentant un intérêt afin d'orienter les discussions à la prochaine réunion.

Le quatrième pilier est la poursuite de la mise en œuvre par le Groupe de travail de l'ensemble de textes de décembre 2020. À la dernière réunion en date, trois Membres ont dit qu'ils avaient inclus des renseignements relatifs aux MPME dans leurs rapports d'examen des politiques commerciales, et un autre a indiqué son intention de le faire courant 2023. Dans le cadre de cette discussion et en rapport avec la deuxième recommandation issue de l'ensemble de textes de décembre 2020, des représentants de l'ITC ont présenté les mises à jour, activités de sensibilisation et plans de travail pour le Global Trade Helpdesk. Les participants au Groupe de travail sur les MPME ont de nouveau été encouragés à examiner les données les concernant sur le portail Global Trade Helpdesk pour en vérifier la pertinence. Des renseignements actualisés ont également été présentés sur la plate-forme Trade4MSME: nouvel informaticien, refonte et ajout de données par pays.

Pour le cinquième pilier, le Coordonnateur a noté la nécessité de poursuivre la communication du Groupe de travail avec le secteur privé dans le cadre de ce bulletin d'information et de réunions annuelles, ainsi que du réseau Trade4MSMEs qui regroupe d'autres organisations internationales et des banques de développement.



5. EXPOSÉS PRÉSENTÉS AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MPME

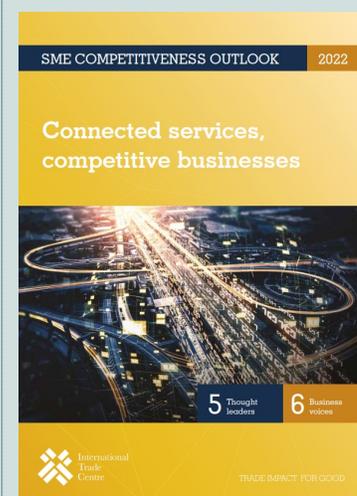
Le Groupe de travail sur les MPME a continué d'entendre un certain nombre d'exposés présentés par des organisations internationales et des organisations de soutien aux entreprises sur des sujets tels que la facilitation des échanges, le commerce sans papier et les paiements électroniques. On trouvera ci-après des résumés de ces différents exposés, qui sont désormais également disponibles sur la [page du site Web de l'OMC dédiée au Groupe de travail sur les MPME](#).

Centre du commerce international (ITC) - Partenaire de connaissances pour la présidence indienne du G-20

Assurant la présidence du G-20 en 2023, l'Inde a invité l'ITC en tant que partenaire de connaissances car elle s'intéresse particulièrement à l'inclusion des MPME dans le commerce international. L'ITC a noté que les questions relatives aux MPME n'étaient pas nouvelles pour le G-20, qui les avait introduites dès 2015 en Turquie dans son programme pour la croissance inclusive. Les MPME avaient aussi été mentionnées sous la présidence de la Chine en 2016, pour l'intégration dans les CVM, et sous la présidence de l'Arabie saoudite en 2020. En 2021, la présidence italienne avait publié un ensemble d'instruments non contraignant pour la promotion des MPME sur le principe "Born Green via Digital". Pour 2023, l'ITC collabore avec l'Inde afin de produire des notes de recherche sur trois grands défis pour les MPME: accès à l'information, accès au financement et accès aux marchés. Le G-20 examinera les mesures à prendre au cours de la première réunion du Groupe de travail sur le commerce et l'investissement (TIWG) fin mars 2023, et l'ITC fera rapport au Groupe de travail sur les MPME.

Centre du commerce international (ITC) – Rapport 2022 sur la compétitivité des PME

L'ITC a présenté sa publication phare pour 2022, intitulée "[Connected services, competitive businesses](#)". Cette étude montre que les pays sont confrontés à des difficultés grandissantes pour relancer la croissance économique face à de multiples catastrophes, mais que les services font exception, représentant 80% de la croissance dans les économies en développement. L'ITC a choisi de mettre l'accent sur un sous-ensemble de services exportables, très productifs et "connectés", y compris le transport et la logistique, les services financiers, et l'information et la communication. Ces services sont dits "connectés" parce qu'ils rapprochent les entreprises dans les chaînes de valeur. Dans l'ensemble, l'ITC a constaté que les services étaient essentiels pour les MPME s'agissant d'accroître l'efficacité, et donc les possibilités de croissance. Ils représentent une plus forte valeur ajoutée à l'exportation que le secteur manufacturier (5% contre 3,7%) et une augmentation beaucoup plus forte de l'emploi (8% contre 4%). Le rapport s'achève avec plusieurs recommandations à l'intention des responsables politiques pour soutenir le développement des services connectés, y compris





la mise en place de réseaux, la promotion de l'innovation, le renforcement des compétences et la mobilisation de financements.

Chambre de commerce internationale (CCI)

La CCI a présenté le rapport [The Climate Impact of SMEs](#), lancé à la COP27 avec son partenaire Sage. Le rapport vise à promouvoir une approche globale de la réglementation climatique, et met en lumière les MPME en tant que parties prenantes clés pour la décarbonation. Plus de 4000 PME interrogées au Royaume-Uni et en Afrique du Sud se sont exprimées sur le principe de durabilité et la manière dont elles l'appliquent à leurs activités. Dans l'ensemble, l'étude a montré qu'elles étaient désireuses d'agir pour le climat et l'environnement, mais que leurs possibilités d'action étaient souvent limitées par des contraintes financières. Les MPME ont ainsi tendance à agir pour les résultats qui sont "à portée de main" en matière de décarbonation, et 16% affirment que le passage à des pratiques plus respectueuses de l'environnement peut attirer de nouveaux clients. Mais lorsqu'il s'agit de changements plus fondamentaux, elles se heurtent à des obstacles importants. Au total, le rapport recense 11 recommandations de politique générale pour aider les MPME à adopter des pratiques plus durables. Il s'agit notamment d'adapter les normes et les prescriptions en matière de présentation de rapports, de fournir des conseils et des formations adaptés, d'encourager l'utilisation des technologies numériques et de remédier aux obstacles au commerce.

6. DIALOGUE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'OMC AVEC LES MPME

Le 10 mars 2023, la Directrice générale de l'OMC Ngozi Okonjo-Iweala a tenu une table ronde avec quelques représentants de MPME du monde entier. Les discussions ont porté sur l'importance du commerce pour ces entreprises, les difficultés rencontrées, les effets du commerce numérique et de l'économie numérique, et les moyens pour l'OMC d'aider les MPME à prendre part aux échanges commerciaux.

Vous trouverez de plus amples renseignements à la fin de cet [article du site Web de l'OMC](#) concernant les activités du Groupe de travail sur les MPME.

7. LES VOIX DES MPME

Le Groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME estime qu'une interaction directe avec les MPME et les organismes qui ont pour objectif de les soutenir enrichira les discussions et l'aidera à identifier les questions qui méritent d'être examinées à l'OMC.

Pour plus de renseignements, [contactez-nous ici](#).

Carlos Grau Tanner, Directeur général, Global Express Association.

Quelques mots sur vous et sur l'intérêt que vous portez à la cause des MPME.

En règle générale, les MPME représentent entre la moitié et les deux tiers des clients pour la livraison express dans n'importe quel pays. Elles sont très dynamiques et ont un potentiel de développement immense avec les exportations grâce au commerce électronique. Nos membres essaient de les aider à déployer ce potentiel – leur réussite sera la nôtre! Et il peut y avoir un effet positif sur le développement.

Quels sont, d'après vous, les deux ou trois principaux défis auxquels font face les MPME en accédant aux marchés mondiaux ?

Je dirais avant tout la complexité des régimes d'importation. Les MPME n'ont pas les ressources nécessaires pour se repérer dans des règles commerciales complexes conçues pour des négociants plus grands et plus avancés. À une époque où une grande partie des produits échangés sont transportés par petits colis plutôt que gros conteneurs, les règles doivent être adaptées pour faciliter ce commerce tout en veillant à satisfaire les intérêts légitimes de tous les acteurs. Nous suggérons de commencer par simplifier les droits et taxes à l'importation pour les envois de faible valeur. C'est une question centrale, car beaucoup de gouvernements voient les importations liées au commerce électronique comme une perte de recettes.

Quels conseils donneriez-vous aux décideurs nationaux qui souhaitent soutenir la participation des MPME au commerce international ?

Le commerce, par définition, marche dans les deux sens. Ce n'est peut-être pas évident de prime abord, mais pour soutenir vos petits exportateurs vous devez faciliter la tâche des MPME étrangères qui veulent commercer avec votre pays. L'OMC est idéalement placée pour des discussions multilatérales dans ce domaine. Si les Membres de l'Organisation adoptent des politiques similaires qui permettent d'importer facilement des envois de faible valeur (courants dans le commerce électronique), sur la base de principes et de méthodes similaires, ils soutiendront simultanément les exportations de leurs MPME, et percevront des recettes provenant des importations.

Si vous deviez citer un exemple de programme ou d'initiative réussis pour soutenir la participation des MPME au commerce international, quel serait il ?

Global Express Association préconise la simplification du recouvrement des droits et des taxes sur les envois de faible valeur, parce que nous pensons que cela stimulera les exportations des MPME par le biais du commerce électronique. Nous avons observé des bonnes pratiques dans le monde entier, et c'est la base de notre proposition (voir le [site Web Global Express Association](#)). Si un gouvernement décide unilatéralement de simplifier ces règles, c'est positif pour



D'origine espagnole, Carlos a une formation juridique, avec une maîtrise en droit et diplomatie de la Fletcher School (États-Unis). Il a commencé sa carrière au Conseil de l'Europe à Strasbourg et travaillé ensuite pour Swissair et IATA.

Global Express Association représente les trois principaux transporteurs de livraison express (DHL, Fedex et UPS) s'agissant des questions de politique internationale, y compris le commerce multilatéral.

“À une époque où une grande partie des produits échangés sont transportés par petits colis plutôt que gros conteneurs, les règles doivent être adaptées pour faciliter ce commerce tout en veillant à satisfaire les intérêts légitimes de tous les acteurs. Nous suggérons de commencer par simplifier les droits et taxes à l'importation pour les envois de faible valeur. C'est une question centrale.”

ses recettes. Mais pour soutenir les exportations, il faut que les partenaires commerciaux adoptent des politiques similaires. C'est là que l'OMC intervient.

Selon vous, comment le Groupe de travail informel de l'OMC sur les MPME peut-il aider les entreprises à accéder aux marchés internationaux ?

En lançant cette discussion justement. En exprimant ce projet politique dans le "langage commercial", pour le présenter à la CM13 par exemple, afin de motiver la poursuite des travaux dans le cadre de l'OMC - et peut-être ultérieurement avec d'autres organisations comme l'OMD et l'OCDE. Tout commence par une discussion sur la politique commerciale. Il faut convenir des principes d'abord, puis avancer ensemble, et laisser à chaque pays une marge de manœuvre pour décider de son régime (à condition qu'il soit simple). Genève est sans doute le meilleur endroit pour coordonner de telles politiques, et le Groupe de travail sur les MPME est le mieux placé à cet égard.

POURQUOI UN GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL POUR LES MPME?

Le Groupe de travail informel sur les MPME est une coalition de 94 Membres de l'OMC à différents stades de développement et de toutes les régions du monde qui ont en commun l'ambition d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Aujourd'hui, 95% des entreprises dans le monde sont des MPME. Bien qu'elles représentent 60% de l'emploi total dans le monde et entre 80 et 99% des entreprises immatriculées dans chaque pays, elles restent sous-représentées et se heurtent à un grand nombre d'obstacles lorsqu'elles veulent s'insérer dans le commerce international. Or lorsque les MPME réussissent à accéder aux marchés internationaux, elles peuvent alors jouer un rôle de catalyseur et permettre ainsi une meilleure répartition des retombées du commerce entre toutes les sections de l'économie. Le Groupe de travail informel sur les MPME entend agir pour que le système multilatéral produise ces retombées économiques grâce à une intégration plus poussée des MPME dans le commerce mondial.

THE ROAD TO BUENOS AIRES 2017

Le Groupe de travail informel sur les MPME a été institué par une déclaration conjointe adoptée à la faveur de la Conférence ministérielle de Buenos Aires en 2017. Cette déclaration trouve son origine dans une proposition de 2015 des Philippines présentant les MPME comme un secteur dynamique, et suggérant que "le Conseil général examine l'arrangement le plus approprié pour faciliter les discussions". En juillet 2016, le Brunéi Darussalam, la Malaisie, les Philippines, la RDP lao, Singapour et la Thaïlande ont rendu compte d'un atelier tenu en juin sur le thème "Accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au commerce international" qui visait à faire mieux connaître le rôle des MPME dans le commerce international. En mai 2017, au Conseil général, un groupe de 47 Membres (en comptant les Membres de l'UE à titre individuel) a lancé un dialogue informel sur les MPME présidé par S.E. M. l'Ambassadeur



«Les MPME sont fondamentales pour nos économies - un gagnant-gagnant pour tout le monde - et l'emploi, et nous travaillons pour développer le potentiel des MPME dans le commerce international» - S.E. M. José Luis Cancela de l'Uruguay, Coordinateur du Groupe



Héctor Casanueva (Chili). En juin 2017, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont présenté une proposition visant à élaborer un programme de travail qui couvrirait des domaines tels que l'information et la transparence, la facilitation des échanges, le commerce électronique et le financement du commerce. Plusieurs ateliers, dont un sur les expériences régionales et nationales, se sont tenus en octobre 2017 dans la perspective de la onzième Conférence ministérielle afin de faire prendre conscience aux Membres de l'utilité d'un forum spécifique où débattre de la question des MPME à l'OMC. Un projet de déclaration ministérielle a été distribué avant la onzième Conférence ministérielle (veuillez [cliquer ici](#)).

LE GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME, POUR QUOI FAIRE?

Dans leur Déclaration conjointe de 2017 portant établissement du Groupe de travail informel, les Membres se sont engagés à examiner et à identifier des "solutions horizontales et non discriminatoires" pour améliorer la participation des MPME au commerce international. Le Groupe de travail informel cherche à élaborer des solutions qui s'appliqueraient à toutes les entreprises mais qui pourraient être particulièrement avantageuses pour les MPME, tout en tenant compte des besoins propres aux pays en développement.

Coordonnateur général : S.E. M. l'Ambassadeur José Luis Cancela (Uruguay) (depuis janvier 2018).

Président précédent : S.E. M. Hector Casanueva du Chili (juin 2017 - janvier 2018).

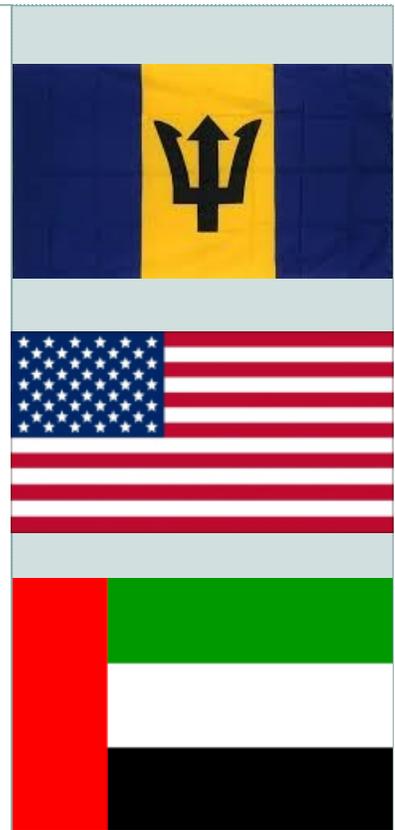
Composition du Groupe de travail informel :

Afghanistan; Albanie; Antigua et Barbuda; Arabie saoudite; Argentine; Arménie; Australie; Barbade; Belize; Brésil; Brunei Darussalam; Canada; Chili; Chine; Colombie; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; El Salvador; Émirats arabes unis; Équateur; États-Unis d'Amérique; Fédération de Russie; Gambie; Géorgie; Grenade; Guatemala; Guyana; Honduras; Hong Kong, Chine; Islande; Israël; Japon; Kazakhstan; Kenya; Liechtenstein; Macao, Chine; Macédoine du Nord; Malaisie; Mexique; Mongolie; Monténégro; Myanmar; Nicaragua; Nigéria; Norvège; Nouvelle-Zélande; Pakistan; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar, RDP lao; République de Corée; République de Moldova; République dominicaine; République kirghize; Royaume de Bahreïn; Royaume Uni; Saint Kitts et Nevis; Saint Vincent et les Grenadines; Sainte Lucie; Singapour; Suisse; Tadjikistan; Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu; Türkiye; Ukraine; Union européenne; Uruguay; et Viet Nam.

Vous pouvez vous inscrire à cette Newsletter en envoyant un email à email-ersd@wto.org.

MPME

Groupe de Travail
Informel de l'OMC



BIENVENUE A LA
BARBADE, AUX ÉTATS-
UNIS ET AUX ÉMIRATS
ARABES UNIS !

La Barbade, les États-Unis et les Émirats arabes unis sont devenus les membres les plus récents du groupe MPME en décembre 2022 et mars 2023.